

L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Décembre 92

14

EDITORIAL

L'Ami de Rezé vous livre ici son 14e numéro comme à l'habitude il vous propose de découvrir au détour de ces pages quelques histoires ou souvenirs du passé rezéen, mais aussi de connaître l'activité de notre association, la Société des Amis de Rezé.

Ainsi un article du présent bulletin vous informe de la participation de l'association à la Foire de Rezé, à l'occasion de la sortie du nouvel ouvrage de G. Larignon et H. Proust, "Edouard de Monti de Rezé, l'inébranlable certitude".

La recherche historique étant l'un des centres d'intérêt qui anime les amis de Rezé, D. Peneau nous présente quelques exemples d'explications puisés dans la littérature régionale sur l'étymologie de Rezé et Retz. M. Kervarec pour sa part, en attendant la publication de son ouvrage sur ce thème nous résume, toponymie à l'appui, l'histoire du morcellement féodal à Rezé entre le IXe et le XVe siècle.

Enfin Y. Vince poursuit sa présentation des municipalités et des maires de notre commune abordant cette fois la période 1830 - 1848.

Les amateurs de souvenirs et de nostalgie retrouveront avec plaisir sous la plume de G. Larignon une évocation de l'histoire de la tannerie de la Rousselière à la chaussée et sous celle de P. Rouaud une visite de Trentemoult, nous offrant quelques portraits savoureux.

Nous vous souhaitons bonne lecture...

L'Ami de Rezé



G. Larignon
H. Proust

Edouard de Monti
de Rezé

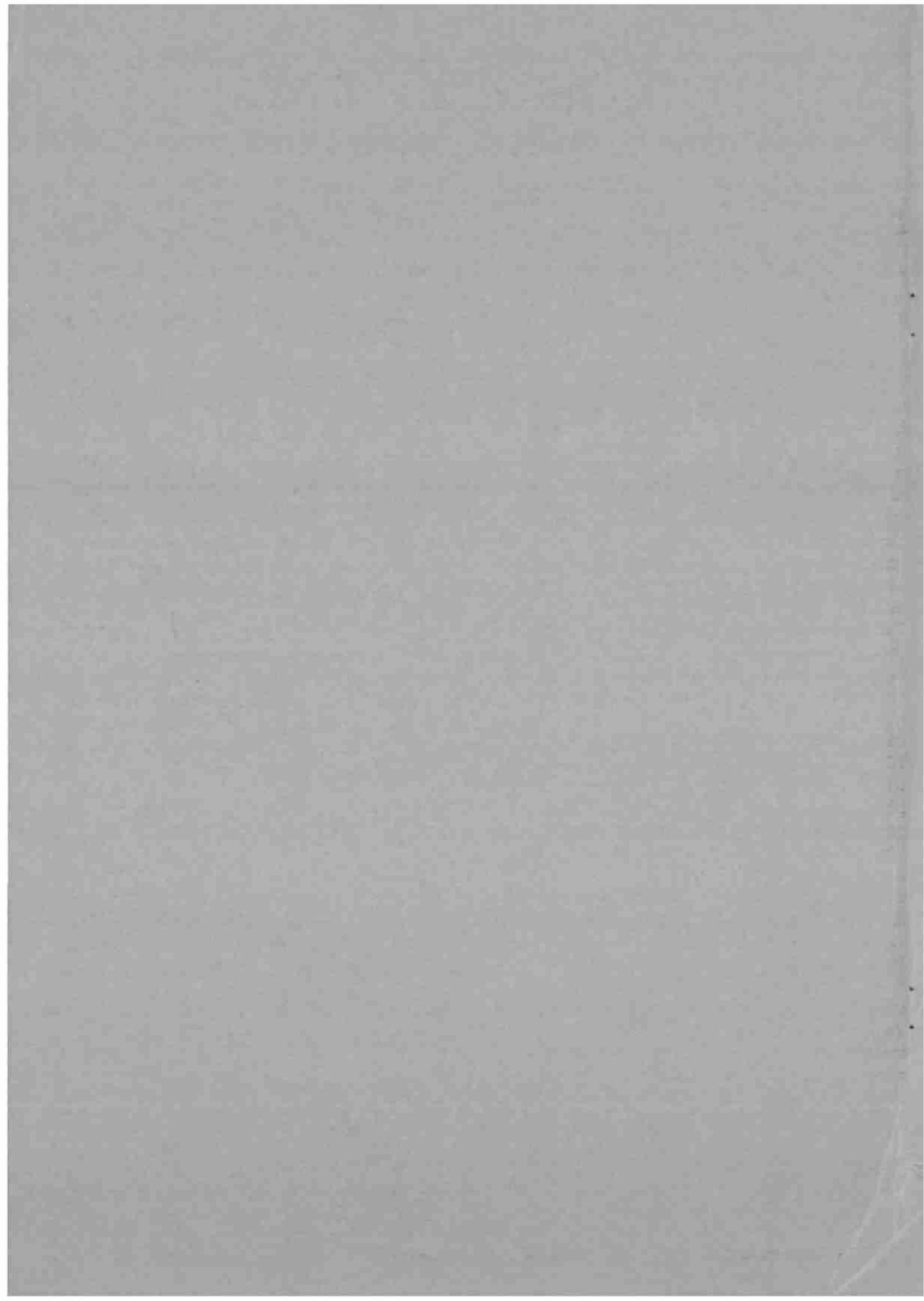
L'inébranlable
certitude

Vient de paraître

Le mouvement légitimiste
dans l'Ouest

SOMMAIRE

La Foire de Rezé	P 2
H. PROUST - L. BIRON	
RETZ ou REZE ?	P 3 à 5
D. PENEAU	
La Tannerie de la Rousselière	P 6 à 7
G. LARIGNON	
Trentemoult Village	P 8 à 9
P. ROUAUD	
Les Seigneurs de Rezé à l'époque médiévale	P 10 à 11
M. KERVAREC	
Poésie	
L. BLOT	
Histoire des Municipalité (3ème partie)	P 13 à 16
Y. VINCE	



INFORMATIONS

LA FOIRE DE REZÉ

Notre association avait, cette année encore, loué un stand à la foire. Le thème choisi pour l'exposition était : LE CHATEAU de REZE. Deux événements justifiaient ce choix : d'abord l'inauguration du tramway qui, reliant notre ville à Nantes, traverse toute la cité et en transforme l'aspect.

Les visiteurs ont pu, en regardant les cartes postales, les photos, les dessins disposés sur les panneaux, suivre l'évolution de ce quartier depuis les jours fastes de la riche demeure des comtes de Monti, puis la décrépitude du château à la suite de la seconde guerre mondiale, enfin la construction des H.L.M. et du centre commercial, jusqu'à la place moderne, traversée par le tramway et qui n'a plus du "Château" que le nom. Quelques personnes ont reconnu des lieux familiers et ont proposé de nous recevoir pour nous montrer des photos ou des objets provenant du château, ou pour nous raconter leurs souvenirs en vue d'une brochure qui pourrait compléter l'exposition. Le tableau exécuté par M. Kervarec, représentant la tannerie Suser à la Morinière au XIXème siècle, donne aussi une idée des changements survenus.

La seconde raison était la sortie du livre : EDOUARD de MONTI de REZE*, L'Inébranlable certitude, par G. Larignon et H. Proust, qui retrace la généalogie des Monti, comtes de Rezé (depuis la construction du château en 1672 jusqu'à sa démolition en 1960) et plus particulièrement la vie de l'un d'eux, Edouard qui, engagé dans le soulèvement vendéen en 1832 à l'appel de la duchesse de Berry, la suivra en exil après l'échec de la prise d'armes puis entrera en 1844 au service du comte de Chambord et militera jusqu'à sa mort au sein du mouvement légitimiste. Sa femme, Marguerite, restée au château de Rezé, élèvera les enfants et conservera la correspondance qui nous a permis d'éclairer d'un jour nouveau cette période de l'Histoire vue par un Rezéen.

H. PROUST

LA FOIRE EN CHIFFRES

Les nombreux visiteurs qui se sont pressés sur le stand ont acheté une cinquantaine de livres et une dizaine d'entre eux ont adhéré à l'association. Voici le tableau détaillé des ventes :

"Edouard de Monti" de Gilberte LARIGNON et Heliette PROUST :	41 ex.
"Les Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale" des mêmes auteurs	4 ex.
"Rezé pendant la Révolution et l'Empire" de Michel KERVAREC :	1 ex.
"Rezé au XIXème siècle" du même auteur :	4 ex.

Ces trois derniers ouvrages tout comme "Edouard de Monti" sont en vente par l'association aux Archives de Rezé Hôtel Grignon-Dumoulin au prix de 75 F, ils restent encore quelques exemplaires.

Nous donnons rendez-vous à nos adhérents et sympathisants à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu au premier trimestre 1993 ; un avis paraîtra dans la presse pour donner la date exacte.

Liliane BIRON



Quelques amis de Rezé sur le stand de la foire.

* En vente au siège de l'Association aux archives Hôtel Grignon Dumoulin au prix de 150 F.

RETZ ou REZE ? REZE ou RETZ ? QUI DE LA POULE OU DE L'OEUF ? ...

Sujet à controverse sur un lieu éponyme bimillénaire, qui aujourd'hui encore divise les passionnés du passé. Qu'ils soient archéologues ou historiens, les partisans des deux clans restent radicalement opposés quant à la réponse.

En 1857, dans un livre extrêmement bien documenté, "DE REZAY ET DU PAYS DE RETZ", J.M. BIZEUL, le notaire érudit de Blain, nous relate toutes les tentatives d'explications dont il a eu connaissance. Fort nombreuses, elles ne sont pas toujours rationnelles, et depuis cette époque, bien d'autres sont venues s'y ajouter sans pour cela réussir à créer l'unanimité des deux partis.

REZE - RAZAY - RADESIUM - RATIATUM etc...

RETZ - RAYS - RADESICE - RATINSE etc...

Au premier abord, l'apparente similitude des deux noms laisse présager une origine commune et c'est bien là le seul point qui rapproche une partie des tenants du REZE RETZ aux partisans du RETZ REZE.

Mais quelle est l'origine de ce nom, ou plutôt de ces deux noms, puisque deux propositions nous sont faites ?

Pour certains, le nom REZE - RATIATE trouverait ses racines dans le mot latin RATIS désignant les embarcations à fond plat qui naviguaient sur la Loire il y a 2000 ans. Ces barques que les Romains appelaient RATARIA ou RATIARIA étaient particulièrement appropriées au trafic sur le SEIL, rivière à faible tirant d'eau ayant déjà tendance à s'ensaver dès cette époque. Le port accueillant ces "ratiarias" devint tout naturellement le PORTUS RATIATUS.

Un autre nom pourrait rappeler cette origine : le ruisseau de la RATINIERE dont parle BIZEUL au chapitre II de son livre cité précédemment.

Ce petit affluent de la Sèvre, aujourd'hui canalisé et tombé dans l'oubli, alimentait le Seil près du Port au Blé et marquait la limite nord-est de l'ancienne cité rezéenne.

Une autre définition de l'origine de RATIATUM fut donnée par l'étymologiste belge VINCENT : celui-ci traduisant par "fougère" le début du nom RATIATUM.

Le mot RATIS, d'origine gauloise désignant la "ptéris" une sorte de fougère. Mais les terres rezéennes n'étant pas spécialement propices à la pousse de cette plante, il semble plus logique que la proximité du fleuve désigne la première signification.

Au début du XVIIème siècle une autre version nous fut offerte par le Père Albert LEGRAND, auteur de "La Vie de Saint MARTIN de VERTOU". Ce distingué hagiographe breton prend cependant beaucoup de liberté avec l'histoire en relatant des faits pseudo-historiques qu'il n'hésite pas à inventer ou tout simplement en retranscrivant textuellement des récits légendaires glanés çà et là.

Selon lui, le nom REZE, ou plus exactement REZAY ainsi qu'on l'écrivait alors, dériverait du terme "RASE" comme dans "table rase". Sans doute se basait-il sur les différentes formes d'écriture de ce nom que l'on trouve dans les documents anciens : RAZAIS (1104), RADESIUM (1201), RAZAY (1278) qui ne pouvaient que conforter une tradition orale persistant dans la région.

Cette légende voulait que la ville de Nantes était bâtie jadis de part et d'autre de la Loire et plus peuplée au sud qu'au nord. Or, les habitants du quartier méridional ayant aidé les VENETES lors de leur soulèvement contre Jules CESAR, ceux-ci avaient tout lieu de craindre sa colère après la mémorable bataille navale qui vit la défaite de la flotte gauloise. Ils partirent se cacher sur les bords du lac de GRANDLIEU au milieu des marécages, abandonnant leurs maisons qui furent pillées et détruites par les Romains. C'est pourquoi ce quartier s'appellerait REZAY "comme qui dirait RAZE".

Supplantée par sa rivale NANTES, REZE périclita de plus en plus : on retrouve encore sa trace au IXème siècle dans le récit d'une dame venant du MANS et se rendant à St PHILBERT de GRANDLIEU. Elle a dit avoir débarqué à RACIATUS. Avec la disparition du trafic portuaire, la cité s'est rétrécie comme peau de chagrin. Elle s'est divisée en de nombreux hameaux et le nom de RATIATE est presque tombé dans l'oubli. On finira même par ne plus savoir où la situer dans la région.

Après plusieurs siècles de recherches, les fouilles effectuées ces dernières années par les archéologues de la D.R.A.C. l'ont démontré : un port fut bien créé il y a 2000 ans sur la rive sud de la Loire, au fond de l'estuaire. Après avoir perdu sa trace pendant une dizaine de siècles, son emplacement exact nous est en partie connu puisqu'un quartier commercial lié à une activité portuaire fut mis à jour en 1984 au voisinage de la chapelle St Lupien près du bourg de REZE. Le PORTUS RATIATUM, puisque tel est son nom, fut créé vers les années vingt avant J.C. et l'an 10 de notre ère par les Romains sur l'emplacement d'un village de pêcheurs gaulois dont on n'a pas retenu le nom.

Situé à la croisée des grands courants commerciaux maritimes, terrestres et fluviaux, il connut un essor d'une rapidité tout à fait exceptionnelle et maintint sa prospérité pendant près de deux siècles avant de connaître les premiers signes de déclin. Entre 126 et 160 après J.C., le géographe et astronome grec PTOLEMEE évoque RATIATON comme étant la deuxième cité des Pictons par son importance. Il ne fait aucun doute que si cette ville affichait une telle renommée, son rayonnement intellectuel devait s'étendre à toute la région.

Amorcé dès la fin du IIème siècle, le déclin du port ne fit que s'accroître pendant la période suivante, lié sans doute à la décrépitude de l'Empire romain mais aussi aux premières incursions des barbares et peut-être aussi à l'envasement progressif du Seil.

C'est à cette époque qu'une nouvelle religion apparaît dans la région. Bien reçue par les fonctionnaires et la bourgeoisie romaine, elle est surtout diffusée dans les grandes villes. D'abord



Chapelle Saint-Lupien

persécutés, les premiers chrétiens s'implantent solidement à REZE. Vers 340 un certain LUPIANUS est baptisé par HILAIRE évêque de POITIERS. Assassiné quelques jours après son baptême, il devient l'un des tout premiers martyrs de la région. Son corps fut enterré dans un ancien établissement public gallo-romain converti en lieu de culte. L'endroit deviendra un centre de pèlerinage honoré pendant longtemps sous le nom de chapelle SAINT LUPIEN. A partir de 376, les lois romaines reconnaissent la nouvelle religion et la distinguent de l'ancienne en appelant cette dernière "paganisme" : religion de la campagne.

L'église St PIERRE, les chapelles St LUPIEN et NOTRE DAME DE LA BLANCHE furent probablement parmi les premiers lieux de culte du christianisme implantés au sud de l'estuaire de la Loire. De là, il n'est pas exclu que la nouvelle religion eut un rayonnement sur tous les environs.

Au début du VIème siècle le pagus RATIATENSIS, qui semble-t-il recouvrait une grande partie du Pays de Retz actuel, prit le nom de l'ancienne cité de RATIATUM, ville encore importante puisque mentionnée comme "civitas". Lors du concile d'ORLEANS, rassemblé en 511, l'évêque de POITIERS ADELFIUS y souscrit : Adelfius de civitate RATIATICA. En 533, le même prélat, ne pouvant assister au second concile d'Orléans, se fit représenter par le prêtre ASCLEPIUS qui signa : "ASCLEPIUS presbyter pro ADELFIIO episcopo RATIATENSIS". Peu de temps après, les Wisigoths établis à Poitiers chassèrent l'évêque qui se réfugia à RATIATUM.

Plus tard, les autorités cléricales ayant pris le pas sur l'autorité civile, la ville où siégeait l'évêché fut considérée comme chef-lieu régional. Le nom de la capitale était souvent attribué au pays environnant, on appela la contrée RATENSE : "VICARIA RATIATENSIS".

Si Léon MAITRE, et bien d'autres auteurs, ont supposé, non sans logique, que le nom de RAIS ou RETZ dérivait de RATIATUM, d'autres comme l'abbé ALLARD auteur d'une notice sur Prigny, ou Jean MOUNES dans son livre "RIVAGE OUBLIE" et E. BOUTIN dans ses différents ouvrages sur le Pays de RETZ, pensent que l'origine du mot RETZ ou RAIS remonterait au IIIème ou IVème siècle avant J.C. et découlerait du phénicien "RAAS" signifiant chef ou tête.

Ce terme désignant aussi le prolongement d'une terre dans la mer : un cap.

Ce "RAAS" ou Cap, que les navigateurs phéniciens doublaient en venant chercher l'étain dans l'estuaire de la Loire, semble correspondre à la Pointe St Gildas qu'on appelait jadis Pointe de Chevêché. Cette péninsule doit son toponyme moderne à une ancienne chapelle dédiée à St GEDAS (nom breton de Gildas) construite vers le XIIème siècle.

Les Phéniciens en remontant à l'intérieur des terres auraient tout naturellement baptisé le pays environnant du nom du cap : le pays de RAAS.

Ce terme semble avoir été usité assez longtemps puisque BIZEUL, toujours lui, cite le "très savant homme" Adrien BAILLET qui, dans sa "topographie des Saints" éditée en 1703, parle d'une ville nommée St VITAL de RAAS que l'on reconnaît aujourd'hui comme St VIAUD en RETZ.

Un siècle plus tard, J.B. HUET, auteur de la statistique de 1803, fait de RATIATE la capitale du PAYS de RAAS ou de RETZ.

Il y a 2000 ans, lorsque les Romains décidèrent d'implanter un port de commerce aux confins du Pays de RAAS, il fallut bien lui donner un nom. L'endroit étant connu depuis 400 ans par les navigateurs méditerranéens il devint donc naturellement le port de RAAS : Portus RATIACUS.

En ce qui concerne le nom de RETZ sous sa forme actuelle.

Son orthographe n'apparaît, pour la première fois, qu'à la fin du XVIème siècle sous le règne des derniers Valois au temps de GONDI qui fut le premier Duc de RETZ. Auparavant, on écrivait RAIS - RAYS ou RAIZ qui semble être la traduction française de RATENSE (comme indiqué sur un diplôme de Louis Le DEBONNAIRE, daté de 839, concédant aux religieux de Saint-Philbert le domaine de Saint-Viaud). Cet acte stipule que ce domaine est en RAIZ "in vicaria RATINSE" : dans la viguerie de RAIZ.

Voici donc, en résumé, quelques exemples d'explications que l'on peut trouver dans la littérature régionale sur l'étymologie de REZE et RETZ.

Ils sont tous plus ou moins probants alors laissons encore un peu de temps aux archéologues et experts en histoire ancienne pour nous éclairer sur la véritable origine de ces deux noms.

D. PENEAU

*Le ruisseau de la RATNIERE dont parle BIZEUL semble être celui de la BALNIERE mais comme sur l'ancien cadastre de 1826 le nom du ruisseau est écrit en lettres cursives minuscules avec une encre très pâle, l'erreur de lecture peut être compréhensible. Mais là aussi, une recherche approfondie nous apporterait peut-être des surprises. La Balinière est un nom de lieu relativement récent et la transcription des noms sur le cadastre est quelquefois bien fantaisiste. Le ruisseau qui prend naissance en ce lieu avait sans doute une autre dénomination : Pourquoi pas RATNIERE ? Alors avis aux amateurs de recherches anciennes.

*Pour l'origine du nom BALNIERE voir aussi l'article de Michel KERVAREC dans le bulletin N°2 p8.

Documents, dessin Michel Kervarec tiré de son livre : REZE PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

LA TANNERIE DE LA ROUSSELIERE

La tannerie corroierie de la Rousselière a animé pendant plus d'un siècle l'univers quotidien des habitants de la Chaussée en Rezé. Mme Renée Gabillaud et sa fille, Mme Marie-Françoise Artaud, ont rassemblé papiers de famille et souvenirs pour retracer une partie de son histoire, celle à laquelle furent liés leurs ascendants.

Cela commence en 1850 avec le couple Pierre Félix Devin - Joséphine Artaud. Les parents de Pierre habitent sur la commune de Vertou, ceux de Joséphine à Rezé, en bordure de l'Ilette, petit affluent de la Sèvre qui sépare les deux communes. Pierre Félix Devin, selon son entourage, a "la maladie de la pierre", en d'autres termes, la construction le passionne. Comme il a en plus des connaissances dans le domaine des peaux et des cuirs, il décide, de concert avec sa femme, de faire bâtir, face à la maison de ses beaux-parents, sur l'autre rive de l'Ilette, une tannerie-corroierie dont il pose la première pierre en 1850 et qui commence à fonctionner avec un capital de 1000 F or.

Pierre Félix Devin est courageux, travailleur, parfaitement épaulé par une épouse dont tous s'accordent à reconnaître le dynamisme, l'autorité, les qualités de "patronne". Au départ, la petite entreprise tourne avec une moyenne de cinq ouvriers. A cette époque les peaux sont fournies directement par les bouchers qui tuent eux-mêmes les bêtes. Par la suite, l'approvisionnement se fera aux abattoirs. Ces peaux, dépoilées et écharnées, macèrent "dans d'énormes cuves que l'on appelle des tonneaux" avant d'être travaillées sur des tables, lavées, grattées, foulées... Sont utilisées presque exclusivement les peaux des grosses bêtes. Ramollis dans des fosses, assouplis par le corroyage, ces cuirs épais deviendront des semelles ; pour l'empeigne des chaussures on utilise aussi, mais dans une moindre mesure, des peaux plus fines qui sont étirées, lustrées, teintées...

L'entreprise marche bien. Son patron l'agrandit en achetant derrière, les terrains qui rejoignent le village des Ajoncs. Il fait construire près de son établissement la propriété de la Hauteure (que l'on peut voir en prenant le chemin de la Vallée). Il s'y installe avec sa femme et ses six enfants, en 1882, si l'on s'en réfère à la date inscrite sur la maison.

Parmi les tout premiers employés de la tannerie, figure Auguste Artaud (I), frère de Joséphine. En 1886, celui-ci est blessé mortellement d'un coup de pied de cheval, à son travail. François, le dernier de ses cinq enfants et son unique fils, n'a que six ans. Pierre Félix Devin prend son neveu en charge, assume les frais de sa scolarité et lui fait faire son apprentissage.

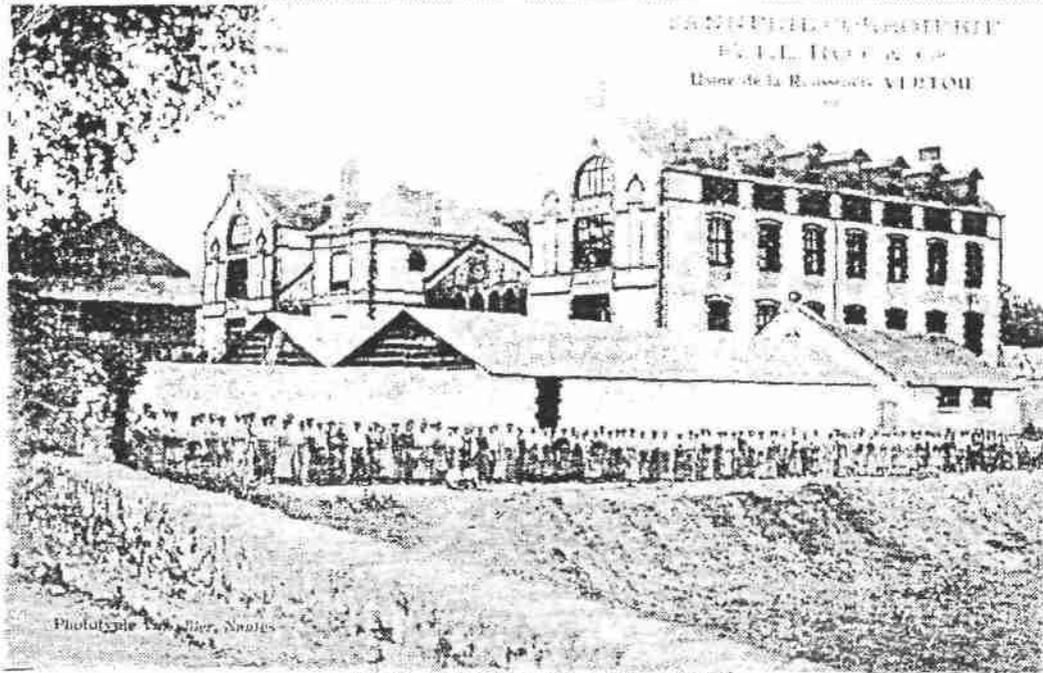
En 1894, vient le temps de la retraite pour Pierre Félix Devin. L'un de ses enfants, Louis, prend la succession et décide de donner un nouvel essor à la tannerie. La date 1896 visible sur un des bâtiments marque, semble-t-il, la période des travaux d'agrandissement. Mais Louis a emprunté au Crédit Nantais. Des difficultés imprévues avec la banque menacent de l'acculer à la faillite, une situation jugée déshonorante pour une famille à cette époque.

Un frère (Pierre) et une soeur (Joséphine) viennent à son aide en vendant leurs biens reçus en héritage - la Hauteure pour le premier, des maisons et terrains pour la seconde - Le remboursement de la dette est alors assuré et Louis Devin peut repartir, rendre son entreprise productive et embaucher de nouveaux ouvriers. Le travail bat son plein. Certes, la tannerie est source de nuisances par les odeurs infectes qui s'en dégagent et imprègnent les vêtements des ouvriers, mais elle génère des emplois, elle assure le travail à de nombreuses familles des environs, en particulier de la Morinière et du Jaunais.

Si l'entreprise connaît une période faste, il n'en est pas de même du climat familial chez les Devin. Pierre et Joséphine se brouillent avec leur frère au sujet du remboursement de l'aide apportée. Pierre monte à Nantes une petite affaire de crépins et convainc son cousin et ami François Artaud, à qui il propose un emploi, de le suivre. Celui-ci accepte, il quitte donc son travail à la Rousselière. Il n'y reviendra que quelque quarante ans plus tard, après avoir exercé sa profession dans diverses tanneries de Nantes et de la région, ainsi que dans la Sarthe.

Pendant tout ce temps, l'établissement de la Rousselière va connaître des fortunes diverses. Après la prospérité des années 1900, s'annonce le déclin.

(I) grand-père de Mme Renée Gabillaud



La Tannerie dans les années 1900



La concurrence du caoutchouc et la motorisation réduisent considérablement la demande en cuirs. La crise s'installe. Vers 1920 - 1930, toutes les tanneries connaissent de grandes difficultés avec pour conséquences le chômage partiel et la suppression de l'embauche. La tannerie-corroierie de la Rousselière a été vendue, quand Louis Devin a pris sa retraite, à la société Le Roy et Cie. Pendant l'occupation, elle connaît un regain d'activité avec les commandes de l'armée allemande qui a de gros besoins en cuirs.

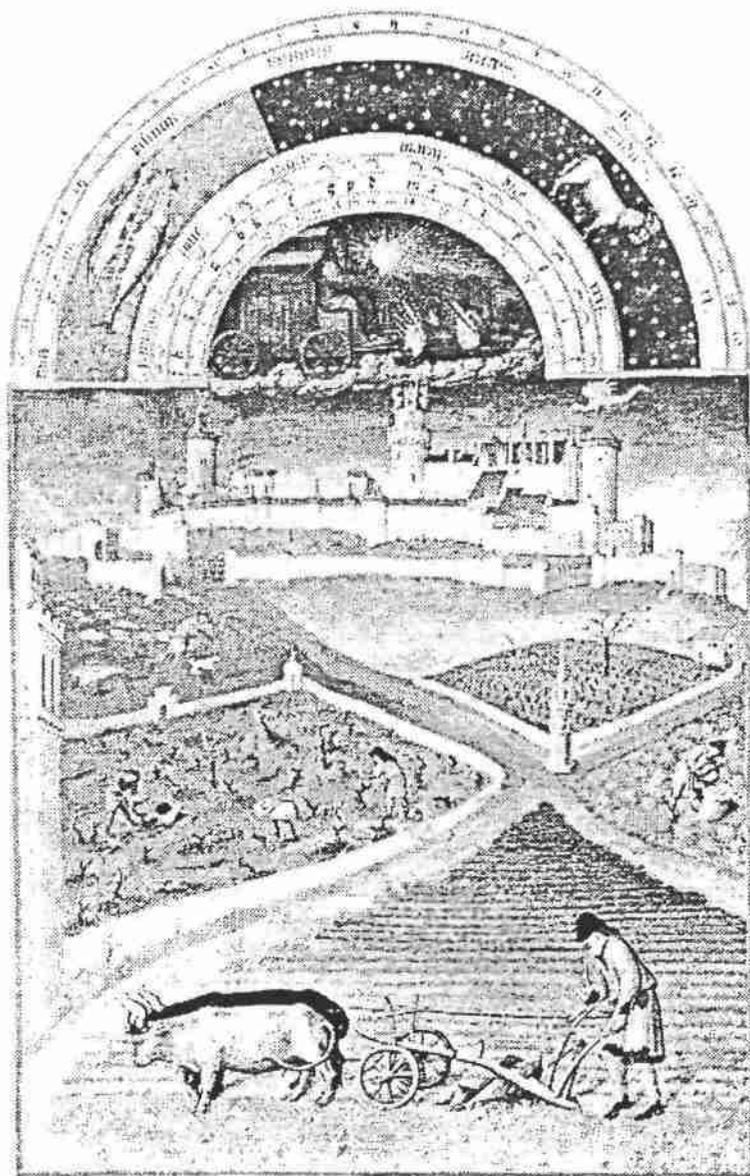
François Artaud est revenu habiter au bord de l'Ilette, dans la maison familiale dont il a hérité. Malgré la crise, il n'a jamais voulu se reconverter ; il aime son métier, il est devenu spécialiste dans la teinture des cuirs. En 1941-42, il réussit, après bien des difficultés, à se faire réembaucher à la Rousselière. Mme Marie-Françoise Artaud, sa petite fille raconte : "A midi cinq il fallait monter déjeuner car mon grand-père passait sur le pont. Presque tous

les employés sortaient à vélo. Quelques voitures et camions se faisaient remarquer..."

Puis c'est la fermeture définitive en 1954. "J'avais environ 5 ans quand la tannerie cessa de fonctionner. Plus de bruit d'ascenseur, plus de sirène, les bruits de l'usine, les chariots sur les rails et le mâchefer autour, le grand portail qui grinçait... Et la pendule ! il y avait une cloche au-dessus..."

Dès lors, les beaux bâtiments de la tannerie ne cesseront de se dégrader. Usure du temps, manque d'entretien, incendies en font disparaître quelques-uns. Ceux qui demeurent inoccupés, délabrés ou relégués au rang d'entrepôts, ne peuvent qu'alimenter la nostalgie d'un temps révolu. Heureusement reste le site de l'Ilette, ce coin de verdure qu'il serait très souhaitable de préserver.

G. LARIGNON



Paysage Médiéval
(les très riches heures du Duc de Berry)

Nous rappelons le but de l'association "Les Amis de Rezé" Article 2 des statuts :

"Indépendante de tous groupes politiques, philosophiques ou religieux, la dite Association a pour but la recherche, la protection et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique et ethnographique de Rezé.

Elle se doit de réunir les moyens matériels et financiers nécessaires afin de doter Rezé d'un musée où seraient rassemblés et conservés les objets et documents collectés par l'association. Aucune limite n'est fixée aux recherches ainsi qu'aux actions entreprises par l'association dans le but de préserver le patrimoine local".

Nous renouvelons notre appel paru dans les bulletins 11 à 12 à savoir la *collecte de documents*, essentiellement de cartes postales et photos, en vue de réaliser un ouvrage sur "Rezé en images" ; ces documents reproduits par nos soins seraient rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Le contact peut-être pris chez :
Madame Simone LERAY 40.75.30.58.
D'avance merci de participer à une oeuvre collective qui devrait enchainer les Rezéens et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

Pour recevoir le bulletin de l'Ami de Rezé, adhérez à l'Association "les Amis de Rezé",
Cotisations pour l'année 1992 :

50 Frs

20 Frs POUR LES SCOLAIRES

Siège de la SAR
Archives de Rezé
Hôtel de Ville
44403 REZE Cedex
CCP 4323-74 F NANTES

TRENTEMOULT - VILLAGE

Lorsqu'on évoque le village de TRENTEMOULT, il est de bon aloi de citer en premier les capitaines de navires, grands et petits, cap-horniers de préférence, avec sans doute de bonnes raisons car ce sont eux qui ont apporté la célébrité à ce petit pays.

A côté de ces souvenirs de voyage et de mer, il y en a d'autres plus modestes, liés à la vie de "gens ordinaires", qui ont par leurs côtés sympathiques ou folkloriques, créés, chacun à leur façon le particularisme de TRENTEMOULT.

Parlons des années 1940/1960 que bien des Trentemousins ont encore en mémoire. Pas question de classification, abordons tout simplement le village par le "Pont des COUETS", frontière avec le monde rural.

Après avoir laissé le terrain de foot (aujourd'hui comblé : Ets Bergère) sur notre gauche nous sommes dans la célèbre rue de la Californie. Nous trouvons de suite la "tenue" de Mr et Mme LEPINE ; ils travaillent d'arrache-pied pour entretenir l'immense jardin qui apporte fruits et légumes au voisinage, lui toujours trottinant et toujours occupé, pas question de motoculteur à l'époque, elle, le verbe haut et pittoresque reçoit la clientèle qui s'annonce par une petite clochette. Qui ne se souvient des délicieux brugnons et autres pêches de vigne vendus bon poids à la saison ? "Jardinier", vieux métier emporté par la vie moderne avec bien d'autres...

Dépassons le "Château de Trentemoult" grande demeure bourgeoise de fin de siècle, nous sommes chez Monsieur BERTRAND, issu d'une longue lignée de marins, armateurs, constructeurs de navires, lui-même ancien industriel patron d'une petite entreprise de filets de pêche. Il étonne par son non-conformisme. Très "vieille-France", d'une élégance raffinée, ce Monsieur est d'une civilité et d'une amabilité à

toute épreuve, c'est sans doute le dernier représentant d'un certain style de vie.

En face de sa demeure, Madame GOMIN, elle, soulage les petites misères physiques et morales : conjuration, reboutage. A l'occasion on tire les cartes, cela ne fait de mal à personne ; tout se passe dans la bonne humeur, n'est-ce pas l'essentiel ?

Un peu plus loin sur la droite, Madame GAILLET dont le fils était pâtissier : c'est l'après-guerre et on travaille sur commande pour dimanches, fêtes, anniversaires, communions. La spécialité maison est le moka, la pièce montée, nombre d'étages à la demande. Quel grand plaisir d'aller "chercher le gâteau", on se régale à l'avance.

Nous arrivons maintenant à l'angle de la rue Roiné chez

Madame Gaston BOJU, passe-temps principal : la piqûre intra-musculaire à toute heure. Combien a-t-elle pu en faire ? Un très grand nombre dirons-nous pour ne pas risquer de nous tromper. Par tous les temps sa pèlerine noire sur les épaules, sa boîte de seringues chromée à la main, elle a parcouru de son pas vif bien des kilomètres dans les petites ruelles pour assurer son bénévolat. Forte personnalité, mais toujours gentille avec ses patients. En plus de cette activité on pouvait la voir assise près de sa fenêtre toujours occupée par quelque ouvrage de crochet ou tricot pour ses connaissances et amis.

Traversons la rue. La première maison est celle de Monsieur GUELTAS, pêcheur de Loire, l'un des derniers, le visage tanné et buriné par des heures passées au ras de l'eau. Continuons par la rue du Port et tournons à gauche rue Codet. Francis LEBEAUPIN y habite, lui aussi pêcheur, l'un des plus acharnés. Il rejoint le dernier carré des pêcheurs professionnels.

Nous pouvons en citer quelques autres : Francis OLLIVE, Gaston DAVID, BOULEAU, Georges LEBEAUPIN... tous ont leur surnom (Dans le désordre KAOUA, JAQUELIN, LE RONGEUR, PINSON etc...). Il est de tradition de donner le nom de l'épouse au bateau : Reine, Claudine, Germaine etc...

Pendant des années ces pêcheurs ont traqué en rivière et dans l'estuaire saumons, aloses, lamproies, anguilles et autres espèces très appréciées des Nantais, sans parler de la petite civelle si rare aujourd'hui et si chère. L'une des principales sources d'activités de TRENTEMOULT, la PECHE, certainement la plus ancienne a ainsi lentement disparu.

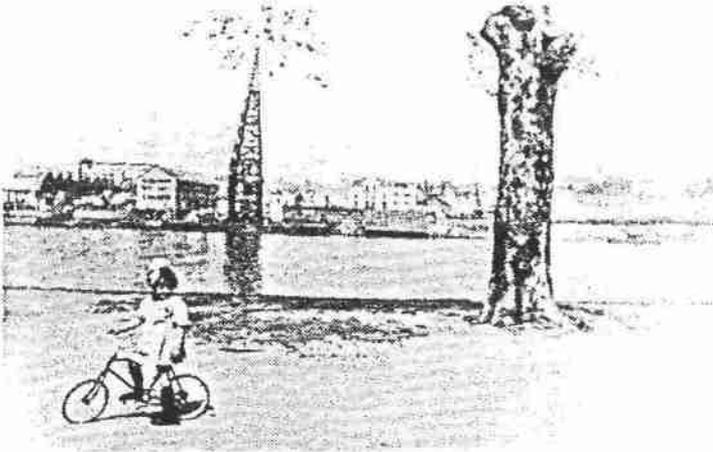
Puisque nous sommes rue CODET, n'oublions pas de mentionner Madame DAVID qui par survivance d'une coutume ancienne, fait du porte à porte pour annoncer les décès survenus dans le village ainsi que les heures de sépulture. Peu de gens à l'époque possédaient le téléphone ou lisaient un quotidien, ceci explique la nécessité de cette "PRIEUSE".

Tout à côté signalons la rue des "7 Maris" dont la dénomination n'est pas celle que l'on pense, et aussi une petite croix dans une niche, fleurie au moment des ROGATIONS.

Revenons vers le quai, le chantier du port est en pleine activité. On y construit des chalutiers en bois, la plaisance ne connaît pas encore le plein essor des dernières décennies. On forme membrures, bordés et autres pièces à la chaleur d'un feu de branchages et de copeaux, on taille à l'herminette et l'on calfate à l'étoupe et au brai fondu.

Restons dans le secteur. A l'occasion, s'il fait beau, nous

aurons la possibilité de nous baigner au bord de la petite plage toute proche. Il y reste encore du sable propre, le bouchon vaseux n'a pas fait ses ravages ! Quelle formidable aire de jeux que les prés avoisinants, les épaves en rivière que nous allons explorer à marée basse, bravant le danger, les vestiges de l'ancienne digue, les rives du SEIL et les montagnes de sable de CHEVIRE, encore vierges de toute



Place des Filets

CONSTRUCTION.

Abordons de nouveaux le village par la "Place des Filets". L'endroit est agréable, ombragé par de superbes platanes. On y étend le linge et les filets, quelques bancs le bordent au grand plaisir des anciens. Il y a toujours du mouvement en Loire et sur les "cales" toutes proches où l'on entretient canots (lire canottes) plates, blins etc... A la belle saison cette place est le point névralgique de la fête foraine : flons-flons, nougats, galettes, manège, "tape-culs" et autres attractions de force et d'adresse sont de rigueur...

Non loin de là, rue BOJU, habite Madame CABELDUC, elle ramende les filets souvent au soleil le long du mur de la place. On vient de NANTES lui commander du neuf ou lui confier quelques travaux de réparation délicats, c'est un travail fait de patience et de doigté.

Rue PASCAL, Madame BALOCHE, elle aussi à l'occasion répare les filets. Autre occupation "Crieuse de rue" ! Elle parcourt les rues et ruelles de TRENTEMOULT pour signaler quelque arrivage de coquillages ou poissons venant directement des lieux de pêche. D'un tonitruant "Y a des moules à la cale", Madame BALOCHE n'est pas longue à attirer la clientèle. Suivant un principe bien connu en pays maritime "on ne laisse rien trainer à la grève" elle se charge aussi de récupérer tout ce qui flotte : branchages, planches...

C'est utile pour l'hiver après séchage dans la cour, quelquefois encombrée avec les avirons et le tamis à civelles ; le charbon est cher et les moyens sont modestes.

Ressortons sur le quai et passons devant la "Cour des Miracles". Ce n'est pas la Hollande, mais l'entrée est souvent encombrée de vélos et autres solex. C'est le dépôt habituel des ouvriers et employés qui traversent la LOIRE pour

rejoindre leur lieu de travail. Ils viennent parfois d'assez loin : REZE, LES COUETS et villages environnants.

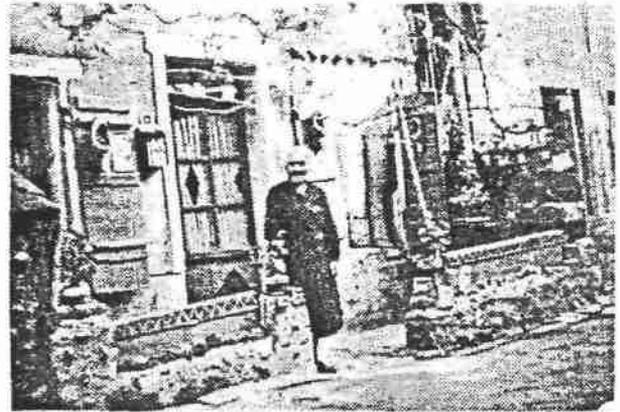
Nous abordons maintenant le premier café, en l'occurrence le MODERN'CAFE premier de la série d'une dizaine d'estaminets qui ont chacun leur vocation propre et leur clientèle. Celui-ci qui paraît endormi les jours de semaine connaît ses heures de gloire les dimanches de printemps et d'été : d'après avec orchestre "ça chauffe sec". Quelques bagarres avec des gars de CHANTENAY venus se dégourdir les jambes ou quelques "matafs" de retour d'INDO. Rien de bien grave en fait. Des soirées chansons avec des artistes locaux, des réunions publiques et contradictoires. On y a vu un père capucin venir débattre avec d'honorables citoyens du "bord opposé".

Deuxième café LE BELLEVUE. Beaucoup plus calme, il a les faveurs des anciens marins et pêcheurs en particulier pour leur petite réunion du dimanche (dans les années 50 on se retrouve chez Lucette).

Chacun sa tablée, on ne se mélange pas trop, il y a la table des "cap'taines". Certains viennent de NANTES pour ces sympathiques réunions où l'on égrène toujours avec plaisir les souvenirs de la mer.

Troisième de la série, le café-tabac toujours animé, c'est le café de la chopine vite fait car l'on a le bateau à prendre.

Le café du PAVILLON c'est la tradition. Il a de l'allure avec



Mme Baloche devant sa maison

ces salles de banquet dominant le fleuve qui ne sont pas sans rappeler quelque chalet suisse. Mr et Mme JAUNAY veillent à la

bonne tenue de leur établissement. Nombre de Trentemousins aiment à s'y retrouver en dehors

de l'affluence des jours de fête. On y déguste aussi d'excellentes galettes faites par Mme PLOTEAU.

Nous arrêtons pour aujourd'hui notre visite. Dans le prochain bulletin, nous n'aurons qu'à traverser la rue pour retrouver les ROQUIOS, autres célébrités Trentemousines.

Pierre ROUAUD

DOCUMENTS : Mr GOMIN E. ; Mme LERAY S.
Mr ROUAUD P.

LES SEIGNEURS DE REZE A L'EPOQUE MEDIEVALE (1)

Entre 843 et 938, pendant un siècle, les invasions normandes vont mettre à mal l'ouest de la France dont, en particulier la Basse-Loire où l'on sera très proche de voir recréer une seconde Normandie. Deux toponymes à Rezé ou à St Sébastien rappellent cette longue occupation. Au confluent de la Sèvre, près de la Haute Ile, on avait le Pré des Barbares et, à la pointe aval de l'île de TRENTEMOUT, l'Houmaille, c'est à dire la pointe, d'après la racine scandinave holm (l'Houmet à Jersey et sur la côte Normande). A St Sébastien on a la Becque, c'est-à-dire le cours d'eau.

Un jeune chef picton remporta en 936 une victoire décisive sur les Vikings retranchés à Nantes. En 938 il devint duc.

Sous Alain Barbetorte et ses successeurs, les premiers ducs de Bretagne, se met en place une société toute nouvelle. Certes, les invasions normandes, en balayant les institutions anciennes, ont précipité les mutations mais celles-ci étaient inéluctables. Le monde féodal prend forme.

Le duc se reconnaît comme vassal du roi de France, c'est-à-dire qu'il lui doit l'hommage et le serment de fidélité. Le roi tient son pouvoir de Dieu par le sacre.

Le duc a ses propres vassaux. Le vicomte de Rezé en est un. La vicomté, par des démantèlements successifs va elle-même donner naissance à plusieurs seigneuries dont les titulaires ont des liens de dépendance vis-à-vis du vicomte. Ce sont ses hommes ou vassaux.

On assiste à un extrême morcellement des pouvoirs. En est significatif celui de la justice.

Ainsi, à Rezé, à la fin du Moyen-Age, outre la vicomté, sept seigneuries ont le droit de haute-justice, seules deux ne la possèdent pas. Ceci vaut pour le XVe siècle. Auparavant, nous n'avons que des renseignements fragmentaires et nous ne pouvons donner de date pour la fondation de ces diverses seigneuries, toutes issues de la vicomté.

Le lien féodal devrait en principe éviter un trop grand morcellement, mais les choses se compliquent par le fait que nombre de vassaux tiennent leurs terres de plusieurs seigneurs. Il y est pallié par l'hommage-lige dû à un seul de ceux-ci. Il n'y a pas de terre sans seigneur.

Aux Xe et XIe siècles, le pouvoir royal est extrêmement faible et le duc est maître chez lui, du moins échappe à peu près complètement à la tutelle royale car, en Bretagne, ses propres vassaux se comportent souvent de façon identique vis à vis de lui.

Cet émiettement des pouvoirs, caractéristique de l'époque féodale, a pour conséquence la multiplication des forteresses. Chaque seigneur, avant tout homme de guerre, a à coeur de s'imposer chez lui et, s'il le peut, chez le voisin.

La Bretagne, au début des temps féodaux, s'étend bien au delà des limites que nous connaissons. C'est surtout vrai au sud de la Loire. Selon le traité signé entre Alain Barbetorte et Guillaume Tête

d'Etoupes, comte de Poitiers, les trois pays de Mauges, Tiffauges et Herbauges sont reconnus appartenir au comté de Nantes (arrondissements actuels de Cholet, la Roche-sur-Yon et les Sables-d'Olonne, plus le sud de la Loire-Atlantique).

On ne connaît pas plus l'origine de cette expansion que les conditions du retrait sur les limites que nous connaissons et qui interviennent entre 990 et 1050.

Cette expansion est d'autant plus surprenante qu'Alain Barbetorte pèse peu par rapport à ses voisins, en particulier les comtes d'Anjou et du Maine. Même chez lui, il ne parvient pas à s'imposer sur le comte de Rennes.

Il meurt en 952. C'est un fils bâtard, Hoël, qui lui succède.

Celui-ci hérite aussi de l'hostilité du comte de Rennes, Conan le Tort, qui vise la couronne ducale. Hoël meurt dans des circonstances particulières, assassiné en 981 par un envoyé de son adversaire.

Un chevalier de l'entourage de ce dernier, nommé Galuron, vient chercher du service auprès de Hoël ayant, dit-il, des griefs contre le comte de Rennes. Hoël l'accueille.

Lors d'une partie de chasse à Bouguenais, dans la forêt de Touffou, Hoël a le corps transpercé d'un coup de lance alors qu'il se trouve seul avec Galuron. Celui-ci disparaît.

Ce genre d'événement est susceptible d'avoir laissé des traces dans la toponymie.

Le nom du village de la Bretonnière, en Touffou, n'y est peut-être pas étranger. On a le même type de construction à Rezé pour un champ de bataille du XIIe siècle. Les habitants du sud de la Loire ne se sentaient certainement pas bretons à cette époque.

Tout près de la Bretonnière se trouve le village de Galheur ou Galuheur. Peut-il y avoir un rapport avec Galuron ?

Hoël laisse deux fils, encore enfants, et c'est son frère Guérec qui prend la succession.

Pour venger Hoël, il fait marcher ses hommes contre ceux de Conan le Tort. La rencontre se produit à Conquereuil en 981 sans rien de décisif. Guérec meurt en 988.

Il ne reste plus que les deux enfants de Hoël pour succéder, Judicaël et Hoël. Ayant les coudées franches, Conan le Tort s'empare de Nantes où il s'installe en 990. Il fait construire le premier château du Bouffay.

Alors apparaît le vicomte Haymon, frère utérin de Hoël, oncle donc des deux fils de ce dernier. Il est à la tête de l'opposition à Conan le Tort.

Il est peut-être le premier vicomte de Rezé, bien que la Chronique de Nantes ne le précise pas. En effet, les lettres patentes signées par Louis XIV érigeant la vicomté en comté (1672) indiquent que celle-ci est une des plus anciennes du royaume, qu'elle est issue de la Maison de Bretagne et fut cédée en apanage à un cadet de Hoël, comte de Nantes.

En 992, le vicomte Haymon prend contact avec Foulque Nerra, comte d'Anjou, afin que celui-ci l'aide à vaincre Conan et à mettre Judicaël sur le trône ducal. Foulque ne se fait pas prier et vient assiéger Nantes après s'être assuré le concours d'une flotte normande. Mais c'est encore une fois à Conquereuil que les deux armées se rencontrent. Conan le Tort y trouve la mort et Judicaël peut prendre la succession de son père.

Foulque Nerra entre à Nantes en vainqueur. La Chronique de Nantes indique qu'il se fit présenter l'enfant Judicaël puis "prit de sa main la bannière portant le signe de ses armes et la commit et bailla à Haymon le vicomte, oncle de cestui Judicaël..."

La cérémonie montre qu'ainsi le duché tombait dans la vassalité de l'Anjou. Mais cela ne dura pas. Geoffroy, fils de Conan, prend le titre de duc de Bretagne et est reconnu par ses pairs. De 993 à 995, il porte la guerre dans le Pays Nantais. Judicaël est vaincu et cède tous ses droits, y compris sur le comté de Nantes.

Nous ne savons pas ce qu'est devenu Haymon qui fit le choix angevin, mais il est douteux qu'il soit resté à Nantes.

Les historiens d'hier font remonter la vicomté à cette époque, c'est pour quoi j'ai repris cette hypothèse ici, mais je n'y crois guère.

A Paris, Hugues Capet est roi depuis 987.

Les archives sont silencieuses pour le XIe siècle et il faut attendre le milieu du XIIe siècle pour retrouver le nom de Rezé dans l'Histoire.

En 1148 décède le duc Conan III. Il laisse deux enfants, Berte et Hoël. Avant de mourir, il renie Hoël comme bâtard, ouvrant une grave crise de succession. Une guerre est inévitable.

Berte a épousé, en premières noces, Alain le Noir, comte de Richmond. Elle en a eu un fils, Conan, élevé en Angleterre dans le comté de son père. Elle est remariée à Eudon, comte de Porhoët, pays dont le centre est Josselin. Eudon lui donnera un fils, Geoffroy.

Suivant le droit breton, Berte et Eudon devraient exercer la souveraineté. Hoël, bien sûr, ne l'entend pas ainsi. Appuyé par les seigneurs du comté de Nantes, il se considère comme duc.

Il se constitue un parti de Conan, un parti d'Eudon et un autre de Hoël avec de constants revirements d'alliance.

Jusqu'en 1154, le conflit armé n'a pas d'ampleur mais Conan qui atteint l'âge de régner, quinze ans, devient une menace immédiate pour Eudon et Hoël. Avant de s'occuper de son beau-fils, le comte de Porhoët va essayer de se débarrasser de son propre beau-frère, Hoël, fortifié dans Nantes.

Celui-ci s'attend à une attaque venue du Vannetais. Eudon le sait et arme une flotte où il embarque ses partisans. Le 16 décembre 1154, son armée parvient à Rezé. La plupart des grands seigneurs du nord de la Bretagne sont là : Robert de Vitry, Raoul de Fougères, Jean de Dol, etc...

Mais Hoël a été prévenu et, de nuit tente de surprendre ses ennemis à Rezé. Ceux-ci résistent. Il s'ensuit un épouvantable massacre, Eudon gardant le dessus.

Arthur de la Borderie écrit : *"les chevaliers d'Hoël furent presque tous massacrés et lui-même, battu se vit contraint de fuir et de rentrer dans Nantes où Eudon l'aurait sans doute assailli, mais forcé de remonter vers le Nord pour faire tête à Conan, il dut se contenter d'avoir réduit le comte de Nantes à l'impuissance"*.

On ne peut manquer de noter le toponyme la Bataillerie à Rezé, inclus dans le Châtelier. Il n'est pas impossible que cette enceinte ait existé à cette époque. Elle aurait alors pu servir à l'armée d'Eudon pour se protéger de l'assaut d'Hoël.

Il nous reste à examiner les terres voisines. On remarque qu'elles ont conservé le nom des belligérants, les Bretons. Elles couvrent une surface importante susceptible de recevoir le choc de deux armées. Outre la Bataillerie, les lieux-dits les Brettes, les Bretonnais et les Bertineries témoignent, 800 ans plus tard, de cet affrontement violent entre clans. Le sens du lieu-dit les Bertineries est certain. En effet, les versions anciennes notées sont la Bretynerie en 1626, la Bretonnerie en 1696, la Bretinerie en 1638, 1640, 1652 et 1752, la Brittineries en 1737 et encore la Brethenerie (1737 également). La version actuelle ne se trouve pas avant le XIXe siècle.

Au sud-ouest de ce champ de bataille, on trouve encore des toponymes militaires mais ils sont liés à des constructions et ils ne peuvent être mis en rapport avec une bataille. On peut toutefois noter la Beziellerie où l'on trouve probablement le mot besil (verbe besiller) qui signifie massacre.

Après avoir vaincu Hoël, Eudon s'en alla battre Conan, mais grâce à l'appui du nouveau roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, son cousin, celui-ci finit par triompher et prendre la couronne ducale.

A Nantes, on ne veut ni de Conan IV ni de Hoël, le vaincu. Ce dernier est chassé de la ville et les seigneurs locaux s'en vont chercher comme protecteur et chef, Geoffroy Plantagenêt, comte d'Anjou, frère d'Henri II, qui devient donc comte de Nantes. A sa mort, deux ans plus tard, le comté de Nantes se retrouve sans titulaire. Il est revendiqué par Henri II. Conan IV le lui accorde en 1158. Peu à peu, le roi d'Angleterre, qui avait déjà la Normandie, le Maine, la Touraine, l'Aquitaine, puis l'Anjou et le Comté Nantais, va s'emparer de la plus grande partie de la Bretagne. Conan, surnommé le Petit à cause de sa pusillanimité, ne conserve plus que le comté de Guingamp à la fin de son règne.

Geoffroy, fils d'Henri, succède à Conan IV en 1181. Il en a épousé la fille. Il est le frère de Richard Coeur de Lion. Il décède en 1186.

Sous son court règne est promulguée "l'Assise du comte Geoffroy" qui fixe les règles de succession dans les familles nobles.

Le but est d'éviter un morcellement à l'extrême des fiefs. L'aîné d'une famille hérite désormais seul de son père, ne cédant à ses puînés que ce qu'il entend.

A SUIVRE...

Michel KERVAREC

DOCUMENT L.BIRON

Cher Mon Paris

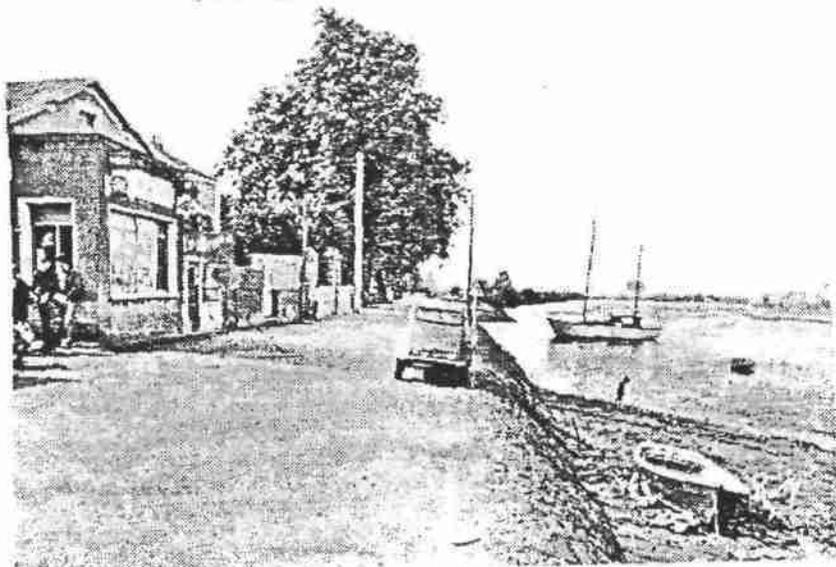
Ah qui il est beau not' village
De Trent'moult, de Trentemoult
Pas besoin de faire de battage
Tous les Nantes viennent chez nous
D'nos rues on peut admirer
La Cité Le Boisvieux
Les ch'minées d'l'Île d'Chevrée
Dans not' ciel parint les avions
Qui vont à Chateau Bourgon
Y en a même à réaction ..
Ah qui il est beau not' village
De Trent'moult de Trentemoult
Dans ce pays très à la page
Y'aura bientôt l'tout à l'égout
On n'verra plus de bateau
Nos femmes avec un p'tit scan
V'ms en donc 'au bord de l'eau
Le progrès enlèvement
Procure bien des soulègements
La vie à plus d'agréments
Ah qui il est beau not' village
De Trent'moult de Trentemoult

Tous ensemble pour finir

Nous venons d'essayer chers amis
De vous faire oublier vos soucis
Avec nous si vous êtes contents

Faités en chœur pan pan pan pan
Nous ne sommes que des artistes amateurs
Enchantés de vous distraire un peu
Et si nous chantons faux
C'est bien plus rigolo
Bien l'bonsoir fermement vos amis :

Maralline voyez vous
Est une très belle femme de chez nous
Si parfois elle nous surprenait
Bien des gens la regretteraient



Quai Boissard à Trememout

La Loire Fleuve Royal

*Anadromes : lamproies, aloses et saumons
Remontaient chaque année, allant vers les eaux claires,
Tous les fleuves côtiers, la Loire somptuaire,
Se hasardait parfois naguère un esturgeon.*

*Les temps sont révolus et, consternation,
Le grand fleuve royal et la moindre rivière,
Où le sport halieutique était libre et prospère,
Voient leurs cours envahis par la pollution.*

*Et la Loire creusée, étouffée par la boue,
L'oxygène manquant, les cadavres s'échouent.
Du Port au blé déchu au Pont de Chevire,*

*Le Feil n'existe plus, les frayères comblées.
La surface des eaux prend un ton irisé
Où mouettes chaque soir s'abattent en nuées.*

Louis BLOT

HISTOIRE DES MUNICIPALITES DE REZE

III DES MUNICIPALITÉS "BICOLORES"

La Révolution de 1830 opère un déplacement du pouvoir à l'intérieur de la société, en schématisant quelque peu, on dira qu'il passe de l'aristocratie foncière à la grande bourgeoisie libérale. Le choix du personnel politique confirme ces appréciations. A Rezé l'armateur Giraud succède à l'aristocrate de Monti.

La charte révisée à laquelle Louis-Philippe a prêté serment le 9 août 1830 puis la loi municipale votée le 21 mars 1831 nous éclairent sur l'orientation du nouveau régime. Si la nomination du maire est laissée à la discrétion du préfet, celui-ci doit obligatoirement le prendre au sein d'un conseil municipal qui est désormais élu. Le principe de l'élection pour les conseils municipaux (renouvelables par moitié tous les 3 ans) est donc rétabli. Le mandat est de six ans et le régime est censitaire. Mais le cens est plus bas que pour les élections des députés.

En gros il y a 15 fois plus d'électeurs "communaux" que d'électeurs nationaux". A Rezé ils sont 300 à désigner les conseillers municipaux en 1832. En 1847 leur nombre sera porté à 348. Durant cette période la population rezéenne était passée de 4968 à 6203 (recensements de 1831 et 1846).

Donc, par rapport au régime précédent, pas de changement radical quant à la proportion pays légal - pays réel - La théorie demeure qui attache les droits politiques à un certain niveau de fortune.

C'est celle des hommes de la Constituante, des Thermidoriens, de la Restauration et elle annonce l'"enrichissez-vous" de Guizot.

Cette période dite de la "monarchie de juillet" sera marquée par une crise politique qui ne trouvera de débouché que dans une nouvelle Révolution.

Les municipalités rezéennes de cette époque refléteront cette crise qui se manifestera par la cohabitation entre d'une part l'opinion gouvernementale et d'autre part les opinions républicaines et légitimistes alliées pour la circonstance.

Des municipalités "bicolores" à l'instar de ce député élu dans la circonscription de Rezé en 1842 et auquel le célèbre publiciste nantais Mangin demandait : *"Etes-vous légitimiste ? Etes-vous ministériel ? Un peu des deux sans doute - Bicolore - Un pied dans l'un et l'autre parti"*.*

Août 1830 - Novembre 1844

GIRAUD Pierre (1789 - 1844)

Le nouveau maire nommé le 23 août 1830 est le fils d'un négociant de Pont-Rousseau né à Nantes le 6 décembre 1789. Capitaine de navires et armateur, il est propriétaire au Jaunais et représente bien à Rezé ce nouveau personnel politique qui prête le serment suivant : "Je jure fidélité au Roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume".

Mais les conseillers municipaux, nommés sous l'ancien régime n'accepteront pas tous ce serment. Ainsi Sarrebourse d'Audeville propriétaire de la Balinière et le syndic des gens de mer, Lechat ami des Monti, ne se présentent pas lors de la réunion du conseil municipal le 23 septembre et considérés comme démissionnaires, seront remplacés. Le 1er adjoint désigné, Joseph Gratton, parti à la Martinique sera remplacé six mois plus tard par Bonaventure Lancelot.

En mars 1832 eurent lieu les premières élections municipales. Seuls 166 électeurs se déplacent 125 d'entre eux porteront leurs suffrages à Pierre Giraud. Il est vrai que chaque électeur doit prêter serment au nouveau régime avant de voter.

Au sein de la nouvelle municipalité deux nouveaux adjoints sont choisis par le préfet : le charpentier de navires trentemousin, Raphaël Bertrand et le jeune (il a 26 ans) négociant roussipontain d'origine vendéenne, Louis Taupier. Lors du renouvellement municipal deux ans plus tard celui-ci sera nommé 1er adjoint et Pierre Lemerle remplacera Raphaël Bertrand. Un évènement local montre à cette époque l'attachement des Rezéens à leur maire.

Alors que le préfet se demande si Giraud peut continuer ses fonctions de maire de Rezé alors que son domicile et sa maison de commerce sont à Nantes, quai Duguesclin, le conseil municipal unanime et des habitants pétitionnent en sa faveur. Le ministre de l'intérieur tranchera pour le maintien de Giraud, considérant que celui-ci avait deux domiciles lors de son élection. Bien que dans son ensemble favorable au gouvernement, la municipalité tient à ne pas se couper de la population. Ainsi, en 1839, le 1er adjoint Taupier refusera d'assister l'administration des contributions indi-

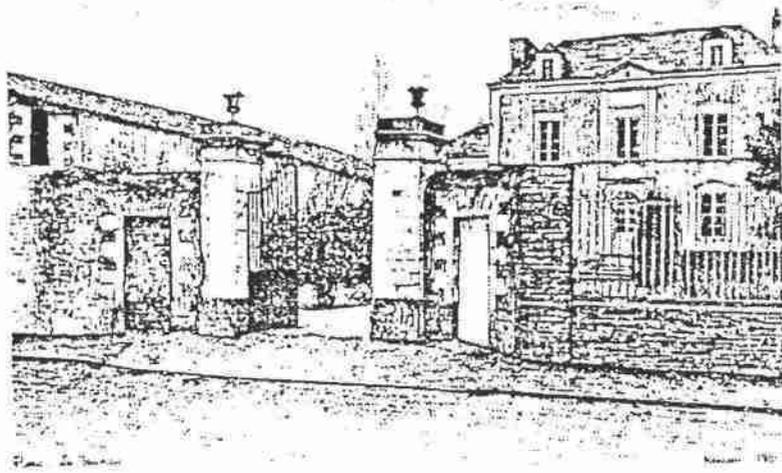
* M. Kervarec dans "Rezé au 19e siècle".

rectes dans une affaire de fraude mettant en cause un débit de boisson illégal. Un arrêté préfectoral de suspension sera pris à son encontre mais ne sera pas appliqué, le préfet se contentant de menacer la municipalité.

En 1843 Taupier finira par quitter le conseil municipal. Giraud proposera à sa succession comme 1er adjoint Delaville-Leroux, propriétaire à Pont Rousseau "c'est une personne sage, n'ayant rien à faire et jouissant de l'estime de ses concitoyens".

La municipalité Giraud fut la première à entreprendre des réalisations importantes. Ainsi dans le domaine de la voirie : la construction de la route de Rezé à Vertou, le déplacement du cimetière du bourg libérant la place, la réalisation de la digue de Trentemoult barrant le bras de Boty dans sa plus grande largeur, la construction d'une levée entre le bourg et Northouse.

Il est vrai que Giraud fut également conseiller général du canton : en 1839 le pont Rousseau est reconstruit, en 1841 les transports en commun par le service d'un omni-



Propriété de P. GIRAUD au Jäunais

bus assurent la liaison place Royale - Pont Rousseau.

Le conseil municipal a conscience du développement urbain qui accompagne l'installation de nombreuses industries : fabriques d'engrais, chapelleries, construction navale, fondation en 1837 de la savonnerie à l'huile de palme de la Morinière. Une délibération du conseil précise à cette époque : "Pont Rousseau ne cesse de prendre de l'accroissement (...) bientôt ce ne sera plus qu'une rue de Nantes jusqu'au hameau des Trois-Moulins".

La municipalité Giraud fut également confrontée aux questions scolaires. La loi Guizot de 1833 oblige en effet les communes à entretenir une école primaire de garçons avec l'inscription d'office de cette dépense au budget des communes récalcitrantes. Nul problème à Rezé puisque dès 1834, le conseil municipal recrute un instituteur en la personne de Julien Albert dont on

reparlera plus tard. En 1838 les édiles décident la construction d'une mairie, maison d'école au bourg.

Enfin conséquence de l'évolution économique, la poussée du nombre d'ouvriers. Ceux-ci ne manquent pas de s'organiser et le compagnonnage inquiète par ses rassemblements à Rezé et Pont Rousseau la municipalité et les autorités préfectorales. C'est une commune en pleine expansion que laisse Pierre Giraud par son brutal décès en son domicile nantais, le 7 novembre 1844.

Décembre 1844 - Mars 1848

DELAVILLE - LEROUX Joseph (1775 - 1855)

On l'a vu, cet ancien lieutenant des douanes, propriétaire aisé en retraite à Rezé, accède au conseil municipal en 1843. Né le 15 avril 1775 à Grandchamp, il a donc 68 ans. Son expérience municipale est assez faible lorsque le préfet le charge provisoirement des fonctions de maire le 24 décembre 1844. "Delaville - Leroux est aimé et considéré dans la localité, écrit le préfet au ministre de l'intérieur ; c'est un homme aussi ferme que modéré, et qui a d'ailleurs une certaine intelligence des affaires administratives (...) J'ai cru nécessaire d'avoir une conférence avec lui pour m'assurer de ses sentiments politiques (...) J'étais d'autant plus fondé à agir ainsi vis-à-vis de M. Leroux que je savais que sa candidature était vivement appuyée par des hommes fort honorables il est vrai, mais appartenant à l'opinion légitimiste".

Delaville - Leroux aura sans doute rassuré sur sa loyauté à l'égard du gouvernement de Louis-Philippe puisque celui-ci entérinera sa nomination dès le 30 décembre.

Le 14 janvier 1845 le nouveau maire fait un discours au conseil municipal. Après avoir salué la mémoire de son prédécesseur il fait une déclaration bien imprudente : "pour la parfaite intelligence qui doit exister entre nous, rien de ce qui peut intéresser la commune ne sera décidé qu'après avoir été soumis à votre délibération et vos décisions en toutes choses seront la règle de ma conduite, de la sorte nous marcherons de concert vers le bien (...) parce que l'homme raisonnable doit toujours faire plier sans murmure son opinion au nom de la majorité".

"La parfaite intelligence" au sein du conseil municipal qu'évoque Delaville - Leroux sera de courte durée. Lors du renouvellement municipal en 1846 de nouveaux édiles entrent au conseil. Parmi eux, deux républicains notoires, Jean Terrien et Arsène Leloup et le légitimiste Ernest de Cornulier qui rejoint ainsi Charles Sarrebourse d'Audeville rentré au conseil trois ans plus tôt. Une polémique surviendra même à l'occasion de l'élection de Terrien, de la Morinière : ses adversaires contesteront en vain son élection pour avoir offert un repas à ses électeurs !

lement son concours pour l'affermissement de la République française.

L'unique souci de l'administration Leloup sera pour "donner du travail aux ouvriers nécessiteux". Ainsi le club républicain de Rezé prendra l'initiative d'une souscription pour lancer de grands travaux qui permettront la réfection de la chaussée du Puits-Baron au Moulin Brûlé (actuelle rue J. Fraix), du chemin de la Petite Lande au Chêne Creux, la réparation de la cale du presbytère (située au bord d'un étier tributaire du Seil) et la réfection du chemin du Goulet (actuelle rue Morandau) au bourg.

Trois carrières sont ouvertes par la mairie. Leloup écrit : "J'emploie les plus nécessiteux au cassage de cette pierre, certain que je suis de pouvoir les payer samedi soir ou dimanche sur les fonds de la souscription".

Un industriel avisé, Suser, par ailleurs républicain incontestable, voit dans la mise en place d'Ateliers nationaux le moyen de faire des affaires en donnant du travail aux nécessiteux.

Il obtient avec le soutien de Leloup l'autorisation d'installer à la Morinière "un atelier de confection de chaussures et guêtres (...) la cordonnerie et la sellerie donneront du travail à la tannerie".

Mais la situation reste difficile et Leloup craint des désordres même si la garde rezéenne est enfin réorganisée. De peu, l'insurrection est évitée à Nantes et Colombel, le maire de cette ville remercie son collègue rezéen pour son aide.

Ce sera le dernier acte de Leloup comme maire de Rezé. Dès le 19 mai il avait fait connaître au préfet sa volonté de quitter la municipalité pour des raisons de santé. Quelques jours plus tard il formule même des propositions pour le remplacer en attendant les élections municipales.

Outre le citoyen Laporte, "patriote éprouvé" Leloup propose "M. Chenantais, ancien notaire qui doit avoir par ses connaissances en affaires de droit les moyens de gérer les intérêts de la commune. Libre, riche, pouvant donner tout son temps à la mairie, M. Chenantais en outre est presque désigné par l'opinion qui vient de le placer à la tête de la garde nationale".

Le préfet proposera la fonction à Chenantais qui la refusera... pour l'instant.

La République a restauré le suffrage universel et les élections municipales sont fixées au 30 juillet 1848.

Arsène Leloup cédera son fauteuil de maire le 4 septembre suivant et siègera encore onze ans au conseil municipal. Il se consacra ensuite à ses fonctions de directeur-fondateur de l'Ecole Professionnelle de



Ateliers nationaux (1848)

Nantes (future Livet).

En 1871 il deviendra maire de cette ville mais sera contraint à la démission l'année suivante suite à de vives manifestations anticléricales dont ses adversaires le donnent responsable. Retiré à la fin de sa vie à Couëron, il y décédera le 17 février 1876.

Yann VINCE

